



MAIRIE



En 2025, Pleyber-Christ réalise le recensement de sa population. Le recensement est important pour mieux connaître l'évolution de la population et ainsi pouvoir anticiper ses besoins.

Tous les logements et tous les habitants doivent être recensés entre le 15 janvier et le 16 février 2025, pour cela la commune a recruté 7 agents recenseurs.

Le recensement est important pour la collectivité : les chiffres de la population servent de base pour les dotations de l'Etat, ils permettent de fixer le nombre d'élus devant siéger au Conseil municipal, d'arrêter le mode de scrutin, mais aussi de maintenir ou de développer des services, des transports, etc.

Durant le recensement, les services de la mairie sont à votre disposition pour répondre à vos questions.



JARDINS PARTAGÉS

"Il faut cultiver son jardin !"

La municipalité possède, dans le bourg, un terrain divisé en parcelles cultivables où vous pourrez profiter d'un espace de culture convivial et échanger votre savoir-faire avec d'autres passionnés. Vous pourrez ainsi bénéficier des fruits et légumes frais que vous cultiverez.

Cette année, quelques parcelles sont encore disponibles (location 15 euros / an). Tous les Pleybériens intéressés sont les bienvenus, que vous soyez novice ou expert en jardinage. Seule votre motivation compte !

Rejoignez-nous pour transformer ces parcelles de terre en un lieu de vie, d'échange et de culture. Faisons pousser bien plus que des plantes : cultivons des liens !

Pour vous inscrire ou poser des questions, contactez la mairie de Pleyber-Christ : 02 98 78 41 67 ou pleyber.christ-mairie@wanadoo.fr



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque sera ouverte le mardi 24 décembre de 10h00 à 12h00, pas d'ouverture en soirée.

Fermeture de fin d'année : La médiathèque sera fermée du mardi 31 décembre (inclus) au samedi 4 janvier (inclus). Réouverture le mardi 7 janvier à 10h00. A partir de début décembre, les quotas seront augmentés.



CONSEILLER NUMÉRIQUE

David, conseiller numérique de la commune sera présent à la cybercommune de Porz Ruz : le mardi 24 décembre (mais seulement le matin). Si vous avez des questions sur l'ordinateur, le téléphone ou la tablette, n'hésitez pas à le contacter pour prendre rendez-vous à partir du 6 janvier 2025. Coordonnées : 06.22.63.18.50

La cybercommune sera fermée le 31 décembre 2024.

EXPOSITION "MONTS D'ARREE REGARDS CROISÉS"

Salle d'Exposition Square Anne de Bretagne du 21 décembre au 3 janvier (fermé le 25 et le 1er janvier).

Horaires : 14 h-17 h 30

Nicole LAVIEC : photographies

René GAOUYER : pastels

Présentent leurs œuvres "Monts D'Arrée, regards croisés"



LOCAL JEUNES

Lundi : 23 décembre 2024

- 2 deux-journées (gratuit) : 10 h -12 h au Local Jeunes, 14 h -17 h pixel art, bracelet, scoubidou. Si tu souhaites rester manger le midi, apporte ton pique-nique.

Mardi 24 décembre 2024

- Journée avec repas prévue par la structure : 10 h-17 h : Sortie shopping (apporte un peu d'argent de poche). Rendez-vous au Local Jeunes.

Mercredi 25 décembre fermé

Jeudi 26 décembre 2024 :

- Journée avec repas prévue par la structure : 14 h-22 h Sortie cinéma restauration rapide. Rendez-vous au Local Jeunes.

Vendredi 27 décembre 2024 :

- 2 demi-journées (gratuit) : 10 h-12 h sports, 13 h 30 à 16 h 30 Local Jeunes. Si tu souhaites rester manger le midi, apporte ton pique-nique. Rendez-vous au Local Jeunes.

ESPACE FRANCE SERVICES
de Pleyber-Christ

Un GUICHET UNIQUE pour faciliter vos démarches administratives... en quelques clics !

MAIRIE

Permanences de M. le Maire, tous les samedis matin, sur rendez-vous.
02.98.78.41.67 ou pleyber.christ-mairie@wanadoo.fr

LE PONT DES ÂGES

L'association, « Le Pont des Âges » est une association de bénévoles actifs auprès des résidents de l'EHPAD. Afin de mener à bien ses projets (loisirs, sorties, achat de matériel...), l'association vous informe de la possibilité d'apporter votre soutien grâce à une cotisation annuelle de 10 euros. Cette cotisation n'obligeant en rien à s'investir au quotidien dans les activités de la structure. Vous remerciant par avance n'hésitez pas pour tous renseignements complémentaires à contacter : 02 98 78 44 60 ou 06 08 26 44 05.



Démarchage téléphonique : attention aux arnaques !

Certaines entreprises liées à la rénovation énergétique ou aux énergies renouvelables continuent de procéder à des démarchages abusifs par téléphone, une pratique pourtant interdite depuis 2020. Voici quelques conseils pour éviter les mauvaises surprises : Ne cédez pas à la pression commerciale : il ne faut rien signer ou payer le jour même, pour prendre le temps de la réflexion et de la comparaison. Un devis doit mentionner plusieurs informations, comme le nom, le numéro de siret et l'adresse du fournisseur, la nature et les caractéristiques du bien/service acheté, le prix, les modalités et délais de livraison, etc.

Suite à la signature d'un contrat, vous disposez de 14 jours pour vous rétracter, en envoyant le bordereau de rétractation ou une lettre recommandée avec accusé de réception. Vous trouverez plus d'informations sur les bonnes pratiques en cas de démarchage sur www.heol-energies.org/ressources.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org



PHARMACIE GORSE-LAVANANT

Pour les fêtes de fin d'année, nous vous informons que la pharmacie fermera exceptionnellement ses portes à partir de 18 h le 24 et le 31 décembre.

L'ensemble de la pharmacie vous souhaite de très belles fêtes.

Joyeuses Fêtes

CONCERT DE NOËL À L'EHPAD "RÉSIDENCE DU BRUG"

La chorale "Cantarée" se produira dans la nouvelle salle d'animation de l'Ehpad le vendredi 20 décembre à 15h00, pour fêter Noël en chansons, avec les résidents. La présence des familles et des voisins sera appréciée pour entonner les traditionnels chants de Noël avec les choristes.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en 2008 doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Cette démarche est obligatoire.

Présentez-vous en mairie muni de la carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile. Lors de votre recensement une attestation vous sera remise. Cette attestation vous sera réclamée lors de l'inscription à certains examens, le Code de la route et en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté et également l'inscription d'office sur les listes électorales.

Soyez prévoyant car pour passer le permis de conduire, vous devez avoir fait votre journée citoyenne et vous ne serez pas convoqué à cette journée dès votre recensement en mairie même si vous avez 18 ans.



VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

LE MENU DE LA SEMAINE DU 23 AU 27 DECEMBRE

LUNDI VELOUTÉ DE LÉGUMES
BOULES DE BŒUF SAUCE TOMATE
SPAGHETTIS BIO
PORT SALUT, COMPOTE BIO

MARDI TERRINE DE POISSON
BURGER, FRITES
SALADE
DESSERT DE NOËL

MERCREDI  REPAS DE NOËL

JEUDI SALADE DE POMMES DE TERRE
SAUCISSE DE VOLAILLE
PETIT POIS
KIRI, POMME

VENDREDI SALADE D'ENDIVES, POMMES, NOIX ET FROMAGE
COLIN PANÉ
POMMES DE TERRE À LA VAPEUR
PETIT FILOUS